

1. *Débitrice:* **PALANDROME TECHNOLOGIE SA**, av. de la Gare 52, **1003 Lausanne**
2. *Sursis concordataire prolongé le:* 07.11.2006
3. *Sursis concordataire prolongé jusqu'au:* 11.05.2007
4. *Remarques:* LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE  
sursis concordataire 293 LP

A vous tiers intéressés,

Par décision du 7 novembre 2006, communiquée le 13 novembre 2006, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prolongé au 11 mai 2007 le sursis concordataire, et au 31 mai 2007 la suspension des poursuites, accordés à la société PALANDROME TECHNOLOGIE SA, Claude PASCHOUD, adm. av. Gare 52, 1003 Lausanne, ainsi que le mandat du commissaire Jean-Claude CHAIGNAT, 1055 Froideville.

La prochaine audience est d'ores et déjà fixée au jeudi 31 mai 2007, à 10:30 heures.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne

(00197909)